

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electronics, Simulators and Defence Systems Div.
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de
simulation et de défense
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet MODIFIED MARINE RADAR (BIRD TRACK.)	
Solicitation No. - N° de l'invitation K2A50-130002/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client K2A50-130002	Date 2013-10-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QF-091-24039	
File No. - N° de dossier 091qf.K2A50-130002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-01	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Podlesny, Sebastian	Buyer Id - Id de l'acheteur 091qf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0077 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 002

Le but de ce modification est de répondre aux questions des soumissionnaires.

Q4. Puissance : la puissance nominale des impulsions doit être d'au moins 12,5 kW:

Q4a. S'agit-il de l'exigence minimale absolue en matière de puissance? La plupart des radars de marine offrent une puissance de 10 kW, de 12 kW ou de 25 kW, et non de 12.5 kW.

R4a. Oui. Une puissance de 12,5 kW constitue l'exigence minimale en matière de puissance.

Q4b. Un émetteur-récepteur de 12 kW est-il acceptable pour l'utilisation visée?

R4b. L'émetteur-récepteur doit offrir une puissance d'au moins 12,5 kW.

Q4c. Un émetteur-récepteur de 10 kW est-il acceptable pour l'utilisation visée? L'utilisation d'un émetteur-récepteur de 25 kW fait augmenter le prix, le poids, la consommation d'énergie et d'autres aspects de l'ensemble du système.

R4c. Non. Un émetteur-récepteur de 10 kW n'est pas acceptable pour l'utilisation visée.

Q5. 4.3.3 Enceinte : Il est essentiel que l'émetteur-récepteur soit logé dans une enceinte intempérisée pour permettre son fonctionnement à l'extérieur par tous les temps (soit précipitation, vents allant jusqu'à 80 km/h et une plage de température de -30 à +40 degrés Celsius).

La plage de températures de -30 à 40 degrés Celsius constitue-t-elle une exigence absolue? La plupart des radars de marine sont conçus pour fonctionner dans une plage de températures de -25 à 70 degrés Celsius.

R5. Oui. Il s'agit d'une exigence absolue étant donné qu'il n'est pas rare que la température descende à -30 degrés Celsius en hiver dans l'est et le nord de l'Ontario.

Q6. 4.4.2 Numériseur répondant aux exigences suivantes :

Le numériseur doit numériser le signal " vidéo " (logarithme de la puissance totale de l'écho) du radar dans une forme permettant son traitement logiciel. Les données peuvent être retournées un balayage à la fois, ou par bribes plus petites, et doivent être soit commandées (c'est-à-dire que les données correspondant à un nombre fixe d'impulsions par balayage sont retournées, et les impulsions choisies sont considérées comme étant espacées uniformément dans la zone de balayage, compte tenu de la variation possible de la vitesse de rotation due au couple du vent, par exemple), soit accompagnées d'une table d'angles d'azimut auxquels les impulsions ont été émises, avec une précision de 0,1 degré ou meilleure. Le numériseur doit pouvoir retourner (au moins) 512 échantillons de huit bits pour 4096 impulsions par balayage, à un taux d'échantillonnage de 30 MHz ou plus, à partir d'un radar fonctionnant à une FRI de jusqu'à 2100 Hz. Au moins 3 taux d'échantillonnage correspondant à des tailles de cellule de 5 m, de 10 m et de 15 m, avec une couverture en distance totale de 2,5 km, de 5,1 km et de 7,7 km, respectivement, doivent être disponibles.

Q6a. Pouvez-vous fournir plus de détails sur la signification de la phrase Le numériseur doit numériser le signal "vidéo" (logarithme de la puissance totale de l'écho) du radar dans une forme permettant son traitement logiciel?

Solicitation No. - N° de l'invitation

K2A50-130002/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

091qf

Client Ref. No. - N° de réf. du client

K2A50-130002

File No. - N° du dossier

091qfK2A50-130002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R6a. Le signal vidéo du radar doit être converti dans une forme (p.ex. nombres, valeurs) qui peut être analysée par un logiciel.

Q6b.

-27MHz: 5,55mtres,
-54MHz: 2,775mtres,
-100MHz: 1,499mtre.

Les tailles de cellules susmentionnées sont-elles acceptables?

R6b. Oui. Ces tailles sont acceptables, à condition que le système puisse numériser et transférer les données de façon durable à une combinaison de paramètres (p.ex. 54MHz à 1000 échantillons par impulsion à des taux d'impulsion d'au moins 1800Hz à une profondeur d'au moins 8bits).